

# Rapport d'engagement actionnarial

Année 2025

Mention spécifique : les éléments exigés au II de l'article R533-16 du COMOFI relatif à l'exercice des droits de vote sont repris dans le rapport annuel d'exercice des droits de vote.  
Ce document est disponible sur le [site internet de VEGA IS](#).

# Sommaire

- La démarche d'Investisseur Responsable de VEGA Investment Solutions..... 3
- Méthodologie d'analyse, outils et partenaires..... 3
- Analyse de la campagne d'engagement sur l'année 2025..... 4
  - Répartition des activités d'engagement par catégorie..... 4*
  - Répartition des activités d'engagement par sujets..... 4*
  - Répartition des activités d'engagement par rapport aux ODD..... 5*
  - Répartition des actions d'engagement par pays..... 5*
  - Répartition des actions d'engagement par secteurs..... 6*
- Exemples d'activités d'engagement..... 6
  - Engagement sur l'amélioration du score ESG..... 6*
  - Engagement sur les plans de transition ..... 7*
- Engagements collaboratifs..... 8

# Rapport d'engagement actionnarial 2025



## La démarche d'Investisseur Responsable de VEGA Investment Solutions

La démarche d'Investisseur Responsable a trois objectifs :

- Définir une approche d'engagement en cohérence avec la politique d'engagement de VEGA IS, dont les objectifs majeurs sont :
  - (i) D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG,
  - (ii) D'encourager les sociétés à mieux communiquer sur leurs pratiques ESG,
  - (iii) D'exercer les droits de vote en prenant en compte les critères ESG.
  
- Assurer la cohérence entre la construction des portefeuilles et les convictions ESG de la société de gestion.
  
- Favoriser l'amélioration du score ESG des entreprises concernées afin qu'elles sortent à terme du segment des 30 % les moins performantes. Cette progression leur permettrait ainsi d'être maintenues en portefeuille, si les gérants le jugent pertinent.



## Méthodologie d'analyse, outils et partenaires

En 2025, la politique d'engagement de VEGA IS a prioritairement ciblé les entreprises dont le score ESG propriétaire permettant d'analyser la performance ESG en combinant données quantitatives (Sustainalytics) et analyses qualitatives était insuffisant.

Les échanges se sont focalisés sur les enjeux ESG matériels ayant un impact négatif direct sur cette notation.

Pour mener à bien sa politique, VEGA IS a établi un partenariat avec Proxinvest Glass Lewis, une société indépendante de conseil aux investisseurs spécialisée dans l'engagement actionnarial. Dans le cadre de cette collaboration, le processus d'engagement se déroule de la façon suivante :

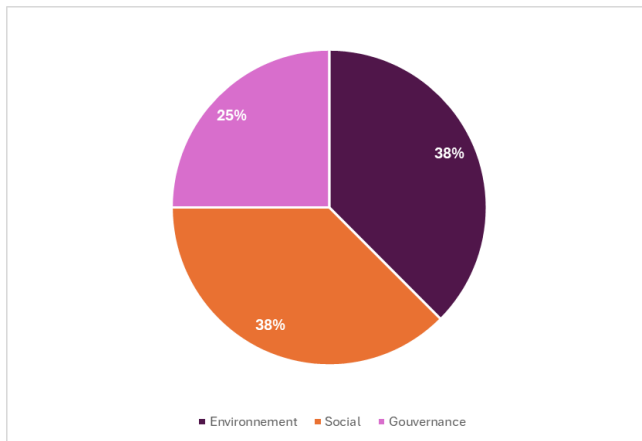
- **Identification des entreprises** : VEGA IS transmet à GlassLewis la liste des entreprises sélectionnées selon les critères mentionnés précédemment.
- **Analyse** : Les experts de GlassLewis sont sollicités pour approfondir l'analyse des enjeux ESG propres à chaque entreprise, en ligne avec les objectifs de VEGA IS.
- **Dialogue** : Ensemble, VEGA IS et Glass Lewis conduisent un dialogue direct et constructif avec les entreprises ciblées, en adressant des courriers d'engagement et en organisant des échanges avec les interlocuteurs pertinents lorsque les entreprises répondent favorablement.

## Analyse de la campagne d'engagement sur l'année 2025

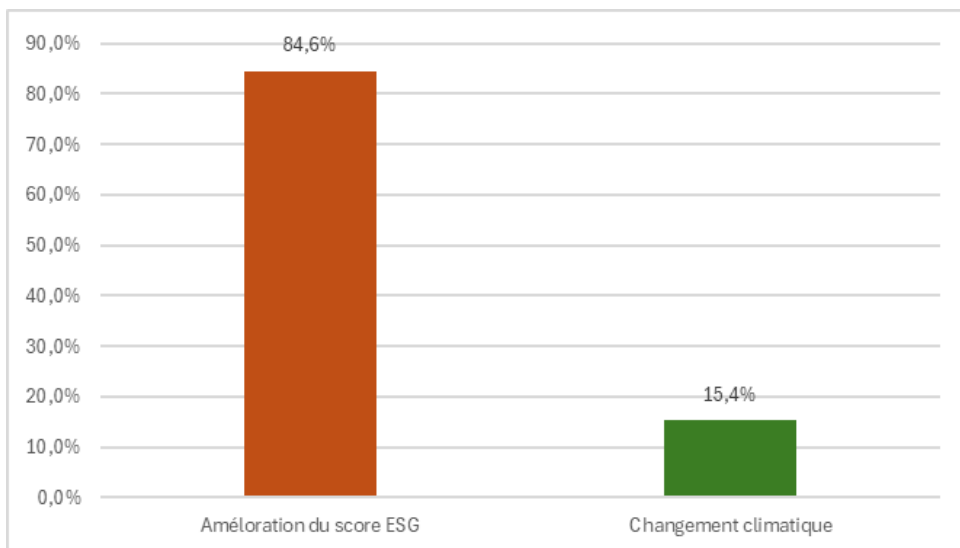
Nombre d'activités d'engagement : **149**

Nombre de sociétés ciblées : **26**

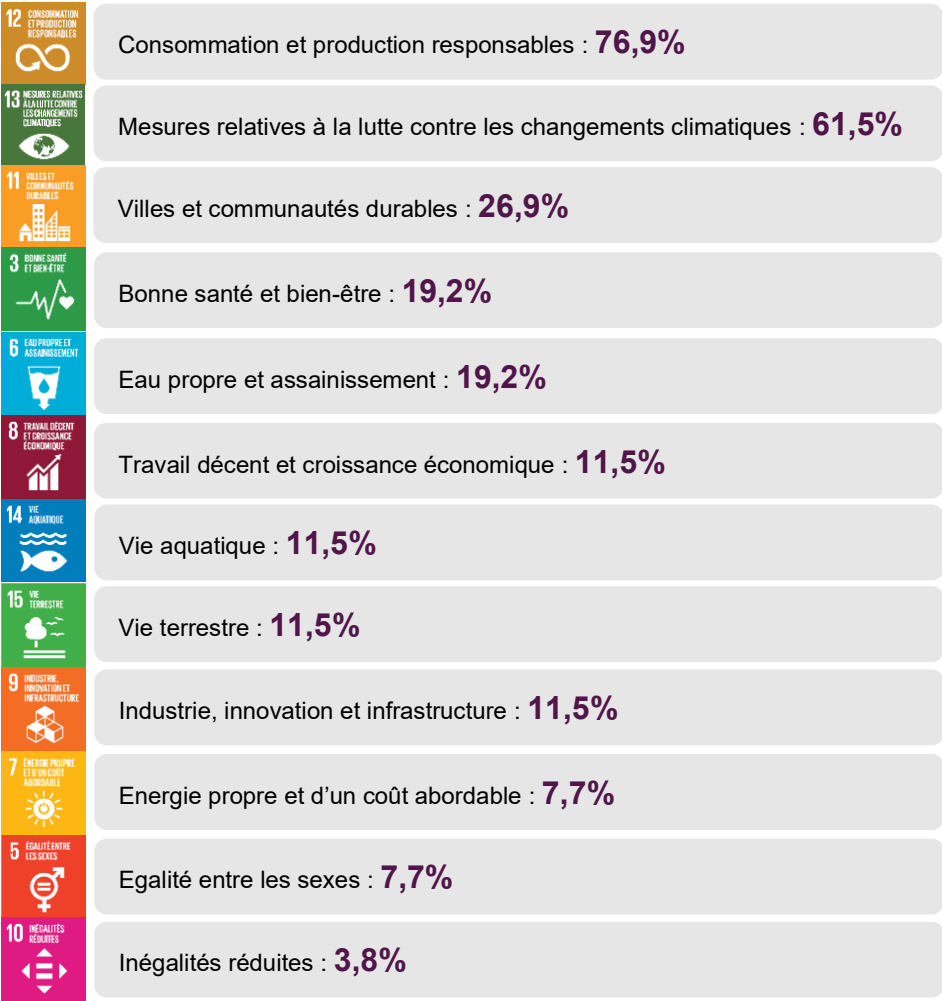
### Répartition des activités d'engagement par catégorie



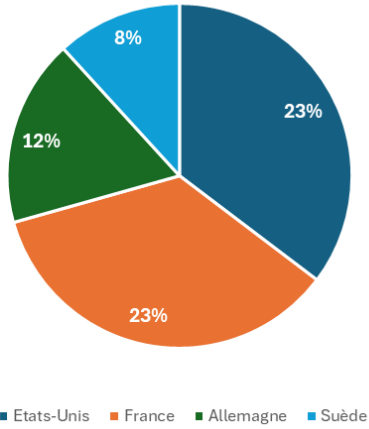
### Répartition des activités d'engagement par sujets



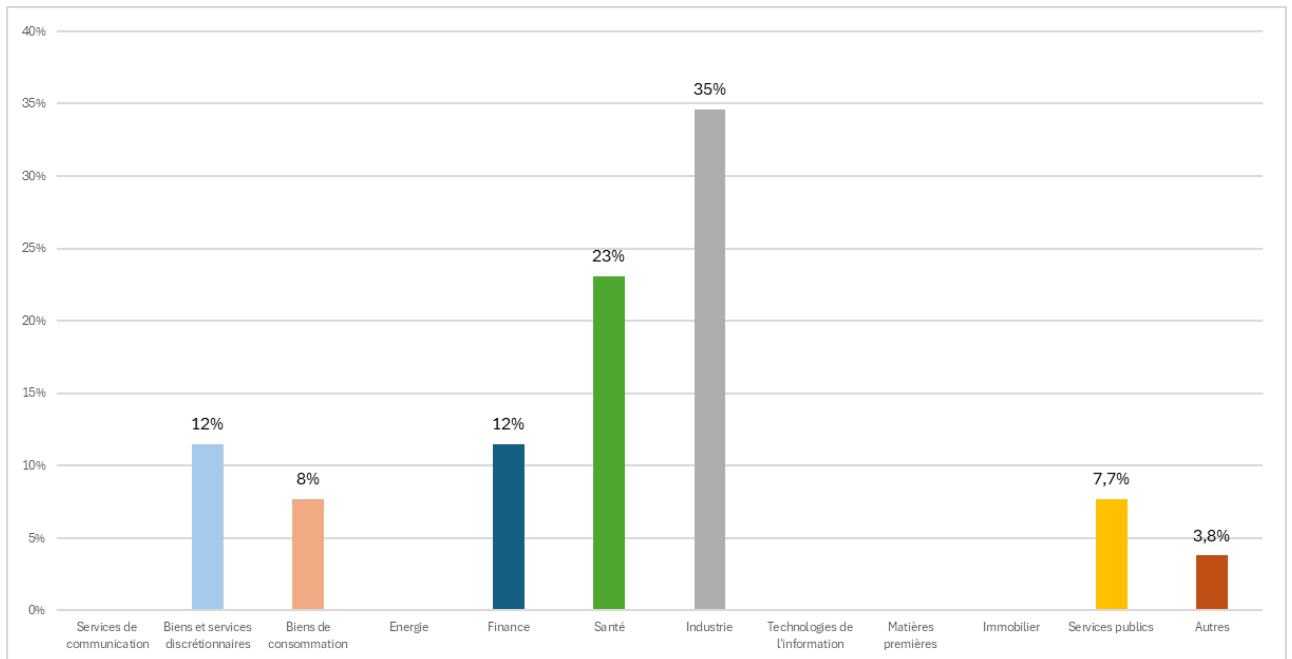
Répartition des activités d'engagement par rapport aux Objectifs de Développement Durables



Répartition des actions d'engagement par pays



## Répartition des actions d'engagement par secteurs



## Exemples d'activités d'engagement

### Engagement sur l'amélioration du score ESG



## TECHNIP ENERGIES

Nous avons initié un dialogue avec Technip Energies afin d'interpeller la société sur les impacts environnementaux directs et indirects générés par ses produits et services ainsi que sur les enjeux sociaux liés aux communautés riveraines des projets, et notamment le respect des peuples autochtones sur les territoires d'intervention.

Cet engagement s'inscrit dans une logique constructive, visant à encourager l'amélioration continue des pratiques.

La société a apporté des éléments de réponse détaillés sur la stratégie de transition et les objectifs climatiques qui ont été établis ; l'alignement avec un objectif de neutralité carbone pour ses émissions opérationnelles (scope 1&2) à horizon 2030, et l'engagement d'accroître la part de son chiffre d'affaires issu de projet de transition énergétique avec un objectif communiqué de 40% à horizon 2025.

Concernant les politiques relatives aux droits des peuples autochtones, la direction de Technip Energies a pris acte de nos préoccupations et a partagé les avancées en cours sur ce dossier ; la formalisation d'une politique dédiée aux droits des peuples autochtones, alignée sur les Principes directeurs des Nations Unies, relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGPs) et sur les

conventions de l'OIT, ainsi que l'instauration d'un mécanisme de réclamation opérationnel accessible aux parties prenantes externes.



Lors de notre rencontre avec la société KONE, nous avons évoqué les enjeux de gouvernance ; et nos principales préoccupations liées à l'indépendance et la composition du conseil d'administration et du Comité des nominations.

La société a répondu à nos sollicitations en reconnaissant que la question de l'indépendance des conseils est un enjeu important.

La société s'engage à renforcer la divulgation des critères d'indépendance appliqués. Concernant la représentativité des membres du conseil, KONE a reconnu la nécessité de progresser sur la diversité de genre et a confirmé l'existence d'un objectif interne de représentation d'au moins 40% de femmes au conseil.



La nature des activités de VINCI place la gouvernance produits au cœur des risques extra-financiers matériels du groupe. Nous avons interpellé la société sur les indicateurs de sécurité, et sur le degré d'intégration des référentiels QMS (système de management de qualité) au sein du groupe.

VINCI a lancé le programme « Ambition Zéro Accident » à l'échelle du groupe, qui constitue le socle de sa politique de sécurité couvrant à la fois la sécurité des collaborateurs et la sécurité des ouvrages et services livrés aux clients et usagers.

Concernant les certifications QMS, la société a confirmé que l'ensemble de ses branches principales (VINCI Construction, VINCI ENERGIES, VINCI Autoroutes) est certifié ISO 9001, couvrant une grande majorité du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Le constructeur a annoncé exiger d'ici 2026 une certification ISO 9001 ou équivalente pour l'ensemble des sous-traitants réalisant plus de 500 000 euros de prestations annuelles pour le groupe.

Nous restons vigilants quant au suivi de l'extension des exigences QMS aux sous-traitants, qui constitue un défi majeur compte-tenu du nombre et de la diversité géographique de ses partenaires.

#### Engagement sur les plans de transition



Notre engagement auprès de SIEMENS HEALTHINEERS a été initialisé dans le cadre de l'analyse de la crédibilité des plans de transition des entreprises.

Nos interrogations portaient sur la stratégie climatique et les objectifs de réduction des émissions, sur l'empreinte carbone des produits et services et de la chaîne d'approvisionnement (scope 3 amont et aval), et sur la qualité et l'exhaustivité du reporting climatique.

SIEMENS HEALTHINEERS a confirmé la validation de ses objectifs de réduction des émissions de scope 1 et 2 à horizon 2030 par la SBTi, alignés sur un scénario 1,5°C.

Cet engagement représente un progrès significatif par rapport à la situation antérieure.

Les objectifs de scope 3 amont sont également validés par la SBTi, avec un engagement de réduction de 25% d'ici 2030 par rapport à l'année de base 2019. Le groupe a également indiqué travailler à l'extension de ses objectifs SBTi au scope 3 aval, qui constitue le poste d'émissions le plus matériel de sa chaîne de valeur.

Sur la CSRD, la société a confirmé avoir démarré un projet de mise en conformité avec les standards ESRS, avec une entrée en vigueur prévue pour l'exercice fiscal 2025. L'analyse de la double matérialité requise par la CSRD a été réalisée, avec la transition climatique identifiée comme thème matériel prioritaire.

### Engagements collaboratifs

Depuis 2022, VEGA IS est adhérent à Climate Actions 100+. Cette initiative lui permet de participer à des actions d'engagement en collaboration avec d'autres investisseurs auprès des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde afin de les inciter à prendre les mesures nécessaires contre le changement climatique.

Depuis 2023, VEGA IS est signataire du CDP, un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui gère le système mondial de divulgation pour les investisseurs, les entreprises, les villes, les États et les régions afin de gérer leurs impacts environnementaux. Le CDP engage auprès des entreprises afin qu'elles améliorent la transparence de leurs actions pour le climat.

---

**VEGA Investment Solutions** - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004.

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367\_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris.

